



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

système admission post bac
Question au Gouvernement n° 36

Texte de la question

SYSTÈME ADMISSION POST BAC

M. le président. La parole est à Mme Géraldine Bannier, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

Mme Géraldine Bannier. Madame la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, alors que, pour nos heureux bacheliers, « été » rime traditionnellement avec « repos bien mérité » ou « premier job d'été », voici que 87 000 d'entre eux sont encore dans l'angoisse, attendant qu'une hypothétique place leur soit attribuée en fac par le biais du système Admission Post Bac – APB.

M. Pierre Cordier. Scandale !

Mme Géraldine Bannier. APB, ou plutôt « au petit bonheur la chance »... car même une mention très bien n'assure plus nécessairement une place dans la filière choisie – c'est parfois le tirage au sort qui prime.

M. Thibault Bazin. Scandaleux !

Mme Bérengère Poletti. Lamentable !

Mme Géraldine Bannier. Il paraît urgent de revaloriser le baccalauréat, quand ce sésame ne garantit pas même à nos meilleurs lycéens la place pour laquelle ils se sont tant investis.

Madame la ministre, que faire donc face à ce que vous avez qualifié d'« immense gâchis » et, plus largement, comment faire en sorte que l'université ne soit plus un entonnoir à l'entrée bien large, mais à la sortie trop étroite et qu'elle soit plutôt le gage d'une réussite véritable, suivie d'une véritable insertion professionnelle ? Comment faire pour que la faculté reste un puissant facteur d'égalité des chances ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM, plusieurs bancs du groupe REM et quelques bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Mme Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Madame Bannier, vous avez raison et j'ai eu l'occasion de m'exprimer publiquement sur ce sujet : c'est effectivement un immense gâchis.

Au-delà du tirage au sort qui fait que les étudiants ne sont pas affectés en fonction de leurs souhaits ou de leurs résultats, mais d'une sorte de loterie, c'est l'ensemble de la filière du premier cycle qu'il va nous falloir revisiter. Comme vous le savez en effet et comme le Premier ministre l'a rappelé, 40 % seulement des étudiants inscrits

dans le cycle de licence réussissent à obtenir leur diplôme en quatre ans.

L'université doit donc redevenir le lieu où l'on est capable de progresser socialement, de s'épanouir et de s'enrichir, et non pas le lieu de l'échec.

Si l'université ne doit pas être le lieu de l'échec, c'est d'abord parce que cela représente un coût humain insupportable à la fois pour les étudiants et pour leurs parents. (*Exclamations et « Les solutions ? » sur les bancs du groupe LR.*) Le coût social est lui aussi insupportable, car nous donnons à nos étudiants l'impression que le système, au lieu de les aider, les enfonce. Le coût financier enfin est considérable, car on peut estimer à près de 1 milliard d'euros le coût de l'échec en premier cycle.

Plusieurs députés du groupe LR . Mais qu'allez-vous faire ?

Mme Frédérique Vidal, ministre . Depuis deux mois, j'ai trouvé cette situation et je m'emploie jour après jour à la résoudre.

M. Laurent Furst. Il faut en parler à M. Valls, il est là !

Mme Frédérique Vidal, ministre . J'ai surtout souhaité être en mesure de lancer une concertation (*Exclamations sur les bancs du groupe LR*) qui nous permettra de réformer profondément l'accès à l'enseignement supérieur, afin que nous puissions assurer la meilleure réussite à l'ensemble de nos étudiants. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

Plusieurs députés du groupe LR . Mais c'est maintenant, le problème !

Données clés

Auteur : [Mme Géraldine Bannier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 36

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 juillet 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [20 juillet 2017](#)